

**Liste admissibilité**

**Admissibilité Passerelles 2025 - Filière Maïeutique**

<b>Liste des candidats déclarés admissibles - Filière Maïeutique</b>		
<b>NOM D'USAGE</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>STATUT</b>
AURIGNY	Gabrielle	Admissible
DROUET	Claire	Admissible
DUVAL	Sarah	Admissible
GRANDJEAN	Nell	Admissible
LE ROUX	Marion	Admissible
MILIN	Louna	Admissible

Brest, le mardi 22 avril 2025

La Présidente du jury :  
Pr. Sylvie BOISRAMÉ



La présente décision peut faire l'objet d'un recours préalable auprès du Président du jury du dispositif Passerelles, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois suivant sa notification. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale ou par l'application «Télérecours Citoyen» accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) (le recours contentieux suppose que le requérant est en mesure d'établir auprès du tribunal les motifs de droit qui justifieraient sa requête).